

Économie monétaire et bancaire

Le bouclage du financement des économies

Ce cours vous est proposé par Jean-Marc Figuet, [TITRE], Bordeaux School of Economics et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Activités

Attention : ceci est la version corrigée de l'activité.

Quiz

- 1. Les agents à besoin de financement sont des agents dont les dépenses sont supérieures à leurs revenus.**
 - a. Vrai
 - b. Faux
- 2. Les agents à capacité de financement sont des agents dont les revenus sont inférieurs à leurs dépenses.**
 - a. Vrai
 - b. Faux
- 3. Les ménages français sont structurellement des agents à besoin de financement.**
 - a. Vrai
 - b. Faux
- 4. Il existe 2 canaux de financement de l'économie : la finance externe et la finance interne.**
 - a. Vrai
 - b. Faux
- 5. Dans la zone euro, les entreprises non financières se financent principalement par le crédit bancaire.**
 - a. Vrai
 - b. Faux

Exercice

Consigne

Expliquez le rôle du système financier dans les économies contemporaines

Correction

Le système financier va permettre de satisfaire les demandes respectives des agents à capacité et de ceux à besoin de financement. Son efficacité contribue à la dynamique de l'épargne et de l'investissement, et donc à la croissance potentielle d'une économie.

Les canaux de financement de l'économie se décomposent en :

- Le canal de la finance directe au sein duquel les demandeurs de capitaux rencontrent directement les offreurs de capitaux. Cette rencontre peut avoir lieu sur les segments du marché des capitaux, à savoir le marché monétaire, le marché obligataire, le marché des actions.
- Le canal de la finance indirecte au sein duquel la rencontre entre les demandeurs et les offreurs est intermédiée. L'intermédiaire financier agit comme un tiers de confiance entre les parties. Cet intermédiaire peut être bancaire ou non bancaire.

Références

Comment citer ce cours ?

Economie monétaire et bancaire, Jean-Marc Figuet, AUNEGe (<http://aunege.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.